

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

**Le 6 mars 2023 à 20h00**

**ORDRE DU JOUR DE LA REUNION**

## Délibérations

1. Autorisation de déclassement du domaine public des parcelles AA406, AA408 et AA409
2. Approbation de la vente des parcelles AA406, AA408 et AA409 à Habitat44 et l'achat de la parcelle AA404 par la commune
3. Subvention aux associations 2023
4. Approbation des crédits ouverts pour les fournitures scolaires et voyages scolaires 2023
5. Participation aux frais de fonctionnement des écoles extérieures et pour les enfants non-résidents
6. Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne

Erbray, le 1<sup>er</sup> mars 2023  
Le Maire,  
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

